



DÉCLARATION DE DIVULGATION D'ARGENT LIQUIDE

Article 4 du règlement (UE) 2018/1672

Réservé à
l'administration

Numéro de référence

1. L'argent liquide

entre dans l'Union européenne (UE)

sort de l'Union européenne (UE)

2. Coordonnées du déclarant

Prénom(s)		Nationalité	
Nom(s)		Numéro d'identification personnel*	
Genre	<input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> autres	Adresse Rue* et numéro*	rue numéro
Date de naissance	JJ MM AAAA	Ville	
Lieu de naissance	ville pays	Code postal*	
Document d'identité	<input type="checkbox"/> passeport <input type="checkbox"/> carte d'identité <input type="checkbox"/> autre (préciser) _____	Pays	
Numéro du document d'identité		Numéro de téléphone*	
Pays de délivrance		Adresse électronique*	
Date de délivrance	JJ MM AAAA		

3. Informations concernant l'argent liquide

Espèces (billets et pièces)	Valeur		Devise		
	1)		3)		
	2)		4)		
Instruments négociables au porteur	Type d'instrument négociable au porteur		Valeur	Devise	
Marchandises servant de réserves de valeur très liquides (p.ex., l'or)	Type	Quantité	Poids total (en grammes)	Valeur	Devise

4. Lien avec l'argent liquide non accompagné (plusieurs réponses sont possibles)

Êtes-vous l'expéditeur?	<input type="checkbox"/> Oui → Passez la section 5
Êtes-vous l' <u>unique</u> destinataire?	<input type="checkbox"/> Oui → Passez la section 6
Êtes-vous l' <u>unique</u> propriétaire?	<input type="checkbox"/> Oui → Passez la section 7
Êtes-vous le représentant de l'expéditeur?	<input type="checkbox"/> Oui → Complétez toutes les sections
Êtes-vous le représentant du destinataire?	<input type="checkbox"/> Oui → Complétez toutes les sections

* Si applicable ou disponible. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».

6. Destinataire ou destinataire projeté de l'argent liquide

Y a-t-il un destinataire unique?	<input type="checkbox"/> Oui, l'unique destinataire est une personne physique	→ Complétez la sous-section 6.A		
	<input type="checkbox"/> Oui, l'unique destinataire est une personne morale	→ Complétez la sous-section 6.B		
	<input type="checkbox"/> Non, il y a plusieurs destinataires ou destinataires projetés	→ Indiquez le nombre total de destinataires (ou de destinataires projetés) et utilisez des feuillets supplémentaires pour apporter des précisions à leur sujet	Nombre total de destinataires (ou de destinataires projetés)	

6.A. L'unique destinataire est une personne physique	6.B. L'unique destinataire est une personne morale
-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

Prénom(s)		Nom	
Nom(s)		Numéro d'enregistrement	
Genre	<input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> autres	Nom du registre	
Date de naissance	JJ MM AAAA	Pays d'enregistrement	
Lieu de naissance	ville _____ pays _____	Numéro d'immatriculation à la TVA*	
Document d'identité	<input type="checkbox"/> passeport <input type="checkbox"/> carte d'identité <input type="checkbox"/> autre (préciser) _____	Numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (EORI)*	
Numéro du document d'identité		Adresse Rue* et numéro*	rue _____ numéro _____
Pays de délivrance		Ville	
Date de délivrance	JJ MM AAAA	Code postal*	
Nationalité		Pays	
Numéro d'identification personnel*		Numéro de téléphone*	
Adresse Rue* et numéro*	rue _____ numéro _____	Adresse électronique*	
Ville			
Code postal*			
Pays			
Numéro de téléphone*			
Adresse électronique*			

* Si applicable ou disponible. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».

7. Propriétaire de l'argent liquide

Y a-t-il un propriétaire unique?	<input type="checkbox"/> Oui, l'unique propriétaire est l'expéditeur	→ Passez à la section 8		
	<input type="checkbox"/> Oui, l'unique propriétaire est l'unique destinataire	→ Passez à la section 8		
	<input type="checkbox"/> Oui, l'unique propriétaire est une autre personne physique	→ Complétez la sous-section 7.A		
	<input type="checkbox"/> Oui, l'unique propriétaire est une autre personne morale	→ Complétez la sous-section 7.B		
	<input type="checkbox"/> Non, il y a plusieurs propriétaires	→ Indiquez le nombre total de propriétaires et utilisez des feuillets supplémentaires pour apporter des précisions à leur sujet.	Nombre total de propriétaires	

7.A. L'unique propriétaire est une personne physique

7.B. L'unique propriétaire est une personne morale

Prénom(s)				Nom			
Nom(s)				Numéro d'enregistrement			
Genre	<input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> autres			Nom du registre			
Date de naissance	JJ MM AAAA			Pays d'enregistrement			
Lieu de naissance	ville	pays		Numéro d'immatriculation à la TVA*			
Document d'identité	<input type="checkbox"/> passeport	<input type="checkbox"/> carte d'identité	<input type="checkbox"/> autre (préciser) _____	Numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (EORI)*			
Numéro du document d'identité				Adresse Rue* et numéro*	rue	numéro	
Pays de délivrance				Ville			
Date de délivrance	JJ MM AAAA			Code postal*			
Nationalité				Pays			
Numéro d'identification personnel*				Numéro de téléphone*			
Adresse Rue* et numéro*	rue	numéro		Adresse électronique*			
Ville							
Code postal*							
Pays							
Numéro de téléphone*							
Adresse électronique*							

* Si applicable ou disponible. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».

8. Provenance économique et usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide (plusieurs réponses sont possibles dans les sous-sections 8.A et 8.B)

8.A. Provenance économique (La présente sous-section est complétée lorsqu'il n'y a qu'un seul propriétaire. S'il y a plusieurs propriétaires, ces informations doivent être complétées à l'aide de feuillets supplémentaires. Dans ce cas, cochez «Autre» et précisez «feuillets supplémentaires»)

- Travail (revenus, pension, revenus de l'entreprise, etc.)
 Capital (dividendes, revenus d'investissements, intérêts, assurance, etc.)
 Vente de bien immobilier
 Vente de bien mobilier
 Prêt accordé par une personne physique
 Prêt accordé par une entité juridique (établissement de crédit, banque ou société)
 Loterie / jeux de hasard
 Don / donation
 Héritage
 Transfert entre établissements financiers
 Autre (préciser) _____

8.B. Usage qu'il est prévu de faire (La présente sous-section est complétée lorsqu'il n'y a qu'un seul destinataire. S'il y a plusieurs destinataires, ces informations doivent être complétées à l'aide de feuillets supplémentaires. Dans ce cas, cochez «Autre» et précisez «feuillets supplémentaires»)

- Dépenses de main-d'œuvre (paiement de salaires, autres investissements, etc.)
 Investissements de capitaux (dépôts sur compte bancaire, primes d'assurance, etc.)
 Fonds destinés à l'achat d'un bien immobilier
 Fonds destinés à l'achat d'un bien mobilier
 Remboursement d'un prêt accordé par une personne physique
 Remboursement d'un prêt accordé par une entité juridique (établissement de crédit, banque ou société)
 Loterie / jeux de hasard
 Organisation caritative
 Argent liquide confié au capitaine/ caisse de bord
 Transfert entre établissements financiers
 Autre (préciser) _____

9. Signature

Je déclare que toutes les données communiquées sont exactes. J'ai conscience que si les informations fournies sont incorrectes ou incomplètes, l'obligation de divulgation ne sera pas réputée exécutée et je m'expose à des sanctions conformément à la législation nationale applicable.

Signature

Date JJ MM AAAA

Lieu ville pays

Nombre total de feuillets supplémentaires utilisés

Nom du signataire

Copie certifiée demandée Oui**Réservé à l'administration**

Type de transport

- envoi postal
 envoi par service de courrier
 fret aérien
 fret maritime
 fret routier
 fret ferroviaire
 autre

Signature et cachet de l'autorité compétente

Pays de départ

Pays de destination

Déclaration en douane

 Oui Non

Numéro de la déclaration en douane

Bureau de douane ayant effectué le contrôle

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'obligation de divulguer sur demande l'argent liquide à l'entrée dans l'UE ou à la sortie de l'UE fait partie de la stratégie de l'Union visant à prévenir le blanchiment de capitaux et à lutter contre le financement du terrorisme. Le formulaire de divulgation doit être complété lorsque de l'argent liquide non accompagné d'une valeur égale ou supérieure à 10 000 EUR (ou son équivalent dans d'autres monnaies) entre dans l'UE ou sort de l'UE et que les autorités compétentes de l'État membre par lequel l'argent liquide entre dans l'UE ou sort de l'UE exigent que l'expéditeur ou le destinataire de l'argent liquide ou leur représentant, selon le cas, fasse une déclaration de divulgation dans un délai de 30 jours [article 4 du règlement (UE) 2018/1672 du Parlement européen et du Conseil].

S'il n'est pas procédé à la déclaration de divulgation dans les 30 jours ou si les informations fournies sont incorrectes ou incomplètes ou encore si l'argent liquide n'est pas mis à disposition à des fins de contrôle, le déclarant n'est pas considéré comme ayant rempli son obligation et s'expose à des sanctions en vertu de la législation nationale applicable.

Les informations et les données à caractère personnel sont enregistrées et traitées par les autorités compétentes et mises à la disposition de la cellule de renseignement financier (CRF) conformément à l'article 9 du règlement (UE) 2018/1672. Dans les cas visés aux articles 10 et 11 dudit règlement, les données seront également mises à la disposition des autorités qui y sont mentionnées. Les autorités compétentes de l'État membre dans lequel la déclaration de divulgation est présentée agissent en tant que responsables du traitement des données à caractère personnel obtenues et conservent les données à caractère personnel collectées conformément à l'article 13 du règlement (UE) 2018/1672 pendant une durée de 5 ans par défaut. Le traitement des données à caractère personnel n'a lieu qu'aux fins de la prévention des activités criminelles et de la lutte contre de telles activités. Pour de plus amples informations, y compris sur vos droits, veuillez consulter le lien vers les informations en ligne relatives à la protection des données par l'État membre : https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/vie-privee.

EXPLICATION DES TERMES UTILISÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (UE) 2018/1672

Espèces: les billets de banque et pièces de monnaie qui sont en circulation comme instrument d'échange ou qui ont été en circulation comme instrument d'échange et qui peuvent encore être échangés par l'intermédiaire d'établissements financiers ou de banques centrales contre des billets de banque et des pièces de monnaie qui sont en circulation comme instrument d'échange.

Instruments négociables au porteur: des instruments autres que des espèces qui donnent droit à leurs détenteurs de demander un montant financier sur présentation des instruments sans avoir à décliner leur identité ou à justifier de leur droit sur ce montant. Ces instruments sont les suivants:

- chèques de voyage; [et]
- chèques, billets à ordre ou mandats qui sont soit au porteur, signés mais où le nom du bénéficiaire n'a pas été indiqué, endossés sans restriction, libellés à l'ordre d'un bénéficiaire fictif, soit sous une forme telle que la propriété de l'instrument est transférée au moment de la cession de celui-ci.

Marchandises servant de réserves de valeur très liquides

- pièces contenant au moins 90 % d'or; [et]
- métal non monnayé tel que lingots, pépites ou autres agglomérats d'or natif contenant au moins 99,5 % d'or.

- Tous les champs du formulaire sont obligatoires et doivent être complétés. Les champs du formulaire marqués d'un astérisque (*) doivent être complétés si les informations sont applicables ou disponibles.
- Toutes les parties en blanc doivent être complétées en lettres majuscules d'imprimerie et à l'encre foncée. Les formulaires ne doivent pas comporter de mentions biffées, de surcharges ou d'autres altérations.
- Les parties marquées de la mention «Réservé à l'administration» doivent rester vides.
- Le numéro d'identification personnel (c'est-à-dire le numéro d'identification personnelle unique en matière fiscale, de sécurité sociale ou similaire), l'adresse, le code postal, le numéro de téléphone et l'adresse électronique doivent être complétés, le cas échéant. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».
- Le numéro d'immatriculation à la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et le numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (numéro EORI, qui est un numéro unique dans l'ensemble de l'UE, attribué par une autorité douanière d'un État membre aux opérateurs économiques participant à des activités douanières) doivent être indiqués lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».
- Si le déclarant ne dispose pas de l'information, indiquez «inconnu».
- Le formulaire doit être rempli dans l'une des langues officielles de l'UE acceptées par les autorités compétentes de l'État membre dans lequel la déclaration est effectuée.

Section 1: Entrée dans l'UE ou sortie de l'UE

Cochez la case adéquate pour indiquer si l'argent liquide entre dans l'UE ou sort de l'UE.

Section 2: Coordonnées du déclarant

Les données à caractère personnel du déclarant doivent être complétées dans cette section telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Si le déclarant n'est pas juridiquement capable de signer la divulgation, celle-ci est présentée par son représentant légal.

Section 3: Informations concernant l'argent liquide

Le montant total de l'argent liquide pour lequel la divulgation a été demandée doit être indiqué dans cette section. L'«argent liquide» est défini sous «Informations générales». Au moins l'une des options [i) espèces; ii) instruments négociables au porteur ou iii) marchandises servant de réserves de valeur très liquides] doit être complétée.

Si l'espace est insuffisant sur le formulaire de divulgation, les feuillets supplémentaires doivent être utilisés pour communiquer les informations concernant l'argent liquide. L'ensemble des informations fournies constitue une seule et même divulgation et tous les feuillets supplémentaires doivent être numérotés et signés.

Section 4: Lien avec l'argent liquide non accompagné

Cochez les cases correspondantes permettant de déterminer le statut du déclarant et son lien avec l'argent liquide. Plusieurs réponses sont possibles.

Section 5: Expéditeur de l'argent liquide

Les informations relatives à l'expéditeur de l'argent liquide doivent figurer dans cette section si le déclarant n'est pas l'expéditeur de l'argent liquide. Cochez la case pour indiquer si l'expéditeur est une personne physique ou une personne morale. Il convient de compléter les informations relatives à l'expéditeur dans la sous-section 5.A (pour une personne physique) ou la sous-section 5.B (pour une personne morale). Si l'expéditeur est une personne physique, les informations à caractère personnel doivent être complétées telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Section 6: Destinataire ou destinataire projeté de l'argent liquide

Un seul destinataire

Lorsque le déclarant n'est pas l'unique destinataire de l'argent liquide, les informations concernant le destinataire ou le destinataire projeté de l'argent liquide doivent figurer dans cette section.

Cochez la case adéquate pour indiquer s'il y a un destinataire unique de l'argent liquide et s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale. Il convient de compléter les informations relatives à l'unique destinataire dans la sous-section 6.A (pour une personne physique) ou la sous-section 6.B (pour une personne morale). Si le destinataire ou le destinataire projeté est une personne physique, les informations à caractère personnel doivent être complétées telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Plusieurs destinataires ou destinataires projetés

S'il y a plusieurs destinataires ou destinataires projetés, le nombre total de destinataires ou de destinataires projetés doit être indiqué dans la case adéquate. Pour chaque destinataire ou destinataire projeté supplémentaire, il convient de remplir des feuillets supplémentaires distincts, indiquant les coordonnées, le montant de l'argent liquide à recevoir et l'usage qu'il est prévu d'en faire. L'ensemble des informations fournies constituent une seule et même divulgation et tous les feuillets supplémentaires doivent être numérotés et signés.

Section 7: Propriétaire de l'argent liquide

Un seul propriétaire

Si l'unique propriétaire de l'argent liquide n'est pas l'expéditeur ou l'unique destinataire de l'argent liquide, les informations concernant l'unique propriétaire doivent figurer dans cette section.

Cochez la case adéquate pour indiquer s'il y a un propriétaire unique de l'argent liquide et s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale. Il convient de compléter les informations relatives à l'unique propriétaire dans la sous-section 7.A (pour une personne physique) ou la sous-section 7.B (pour une personne morale). Si le propriétaire est une personne physique, les informations à caractère personnel doivent être complétées telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Plusieurs propriétaires

S'il y a plusieurs propriétaires, le nombre total de propriétaires doit être indiqué dans la case adéquate. Pour chaque propriétaire supplémentaire, il convient de remplir des feuillets supplémentaires distincts, indiquant les coordonnées, le montant de l'argent liquide détenu, sa provenance économique et l'usage qu'il est prévu d'en faire. L'ensemble des informations fournies constituent une seule et même divulgation et tous les feuillets supplémentaires doivent être numérotés et signés.

Section 8: Provenance économique et usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide

La **sous-section 8.A** doit toujours être complétée pour indiquer la provenance économique correspondante s'il y a un propriétaire unique.

La **sous-section 8.B** doit toujours être complétée pour indiquer l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide s'il y a un destinataire unique.

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses dans chaque sous-section. Si aucune réponse ne s'applique, cochez la case «Autre» et précisez.

S'il y a plusieurs propriétaires ou destinataires (ou destinataires projetés), les informations concernant la provenance économique de l'argent liquide des propriétaires et/ou des destinataires (ou destinataires projetés) et l'usage qu'il est prévu d'en faire doivent être complétées sur des feuillets supplémentaires, comme indiqué ci-dessus. Dans ce cas, cochez la case «Autre» et précisez «feuillets supplémentaires».

Section 9: Signature

Indiquez la date, le lieu et le nom et signez la divulgation. Mentionnez le nombre total de feuillets supplémentaires utilisés. Si aucun feuillet n'a été utilisé, indiquez zéro (0). Le déclarant peut cocher la case adéquate pour demander une copie certifiée de la divulgation.